

Vendredi 15 novembre 2013

Atelier d'écriture sur le thème de la mer

Bibliothèque de Sotteville-sur-mer

A – Nous avons fait connaissance : la ronde des prénoms

B – Les mots et les sens... faire émerger des mots, des groupes de mots ou des expressions ayant un lien avec la mer pour chacun des cinq sens

Vue	Ouïe	Toucher	Goût	Odorat

Chacun en écrit deux sur deux feuilles pour chacun des 5 sens ; on accroche les feuilles au mur pour garder les mots sous les yeux.

C – Chacun recherche un souvenir ayant trait à la mer et se représente mentalement ce moment

Chercher le « sens » qui correspond le plus à ce souvenir.

D – Ecriture de l'introduction

- Elle commencera obligatoirement par « Je me souviens... » (étiquette à découper et à coller)
- Elle devra être écrite en utilisant le sens choisi
- En l'écrivant, des mots associés à ce sens et accrochés au mur devront apparaître

E – 1^{er} paragraphe du texte

Continuer le texte en choisissant un ou plusieurs mots dans la série lexicale sur le thème de la mer (voir pages 2 à 25) correspondant aux initiales de son prénom et de son nom.

F – 2^{ème} paragraphe du texte

Choisir le titre d'un livre parmi ceux exposés dans la bibliothèque et ayant trait à la mer. Continuer l'écriture en introduisant ce titre.

G – 3^{ème} paragraphe

A ce moment, chacun recevra secrètement un « juron » du Capitaine Haddock (voir en pages 26 à 28)). Celui-ci devra s'intégrer au texte de ce paragraphe.

H – Conclusion

Pour conclure, placer de nouveau l'étiquette « Je me souviens... »

Ecriture libre.

A

Abattre : mouvement d'un navire à voile dont la proue s'éloigne du lit du vent.

Abattre/Abattée : Changement de cap volontaire ou pas dont la conséquence est d'écarter l'axe de l'embarcation du lit du vent. Un "départ à l'abattée" peut "coucher" le voilier sur l'eau.

Abri : Lieu où le bateau et l'équipage sont en lieu sûr compte tenu du vent , de la houle , de l'accès à terre...

Accastillage : ensemble des divers équipements mobiles utilisés sur le pont d'un navire (manilles, poulies...).

Accoster : disposer un navire le long d'un quai ou à côté d'un autre navire.

Acculée : Mouvement d'un navire qui, mal équilibré, frappe l'eau par l'arrière.

Adonner : le vent adonne quand il tourne dans un sens favorable à la marche du navire.

Affaler : abaisser, faire descendre une voile, une vergue...

Alilade : Ligne verticale présente sur le compas de route qui reste toujours alignée avec la ligne de foi

Alizé : Vent régulier de nord-est dans l'hémisphère Nord et de sud-est dans l'hémisphère Sud. Soufflant en moyenne à 20 km/h, il apporte des pluies sur les côtes.

Allure : Orientation du bateau par rapport au vent. Chaque allure correspond donc à un réglage de voiles.

Allure du large : allure vent portant.

Allures portantes : quand le bateau va dans le sens du vent.

Amariner (s') : s'accoutumer à l'environnement marin et aux conditions de vie à bord, trouver son rythme biologique en surmontant le mal de mer.

Amarrage : Ensemble des amarres et façon d'attacher le bateau à la terre ou à un ponton.

Amarre : Cordage servant à attacher le navire à la terre ou à un ponton.

Amarrer : un navire est amarré au quai par des aussières nommées amarres.

Amener : abaisser, faire descendre une voile, une drisse, une échelle de bord, une embarcation etc.

Amer : désigne un objet remarquable situé sur ou à proximité du rivage et dont les marins se servent pour préciser leur position en mer.

Amplitude : dans le phénomène des marées, l'amplitude ou le marnage est la différence des hauteurs d'eau entre la basse mer et la pleine mer.

Amure : Cordage qui fixe le coin d'une voile du côté d'où vient le vent.

Amure : manoeuvre qui retient le point inférieur d'une voile du côté d'où vient le vent (voile carrées).

Ancre : Instrument que l'on jette au fond de la mer (mouille) afin de fixer le bateau au fonds marins.

Ancre à bascule : Ancre formée de deux parties articulées pouvant se ranger à plat.

Ancre flottante : Sac en tissu très solide ayant la forme d'une manche à air que l'on traîne derrière le bateau afin de ralentir sa dérive due au vent.

Ancre grappin : Ancre légère à plusieurs pointes recourbées qui pouvait également servir de crochet d'abordage...

Ancre soc : Ancre en forme de soc de charrue lourde et encombrante mais très efficace.

Annexe : canot rigide ou pneumatique, à rames ou à moteur, utilisé par l'équipage d'un voilier au mouillage pour se rendre à terre ou à quai. En navigation, l'annexe est dégonflée, démontée ou solidement fixée sur le pont, sauf pour les courts trajets où elle est parfois remorquée.

Anse : Très petit golfe.

Anticyclone : Zone de hautes pressions barométriques générant souvent des vents stables et calmes.

Antiméridien: L'antiméridien de Greenwich correspond à la ligne de changement de date. C'est le méridien 180°.

Apiquage : donner une inclinaison par rapport à l'horizontale à une vergue.

Apparaux : tout ce qui est nécessaire à un navire pour sa campagne de mer : voilure, cordage, manoeuvres, poulies, ancres, levage, gouvernail, armement, etc...

Appareillage : manoeuvre de départ d'un navire qui quitte son mouillage. Lever l'ancre.

Appontement : Construction en bois permettant de charger ou décharger les bateaux.

Ardent : un navire est ardent lorsqu'il tend de lui-même à se rapprocher du lit du vent.

Artimon (mât d') : mât le plus en arrière pour les navires de trois mâts et plus où sur les ketchs

Artimon (voile d') : voile grée sur le mât d'artimon

Assiette : manière dont le navire est assis dans l'eau, autrement dit sa situation par rapport à la différence de ses tirants d'eau avant et arrière.

Au vent : Du côté d'où vient le vent.

Aurique (voile) : voile en forme de trapèze carré envergué sur une corne.

Aussière : très fort cordage servant à remorquer, haler ou amarrer un navire.

Aviron : Grande rame en bois (2 à 7m) ayant donné son nom à l'activité associée (ramer).

Avitaillement : fourniture de combustible, de vivres... nécessaires à bord d'un navire pour l'exécution d'un transport.

Azimut : ce terme vient d'un mot arabe signifiant "la direction" ou "le chemin". C'est le relèvement d'un astre. Il désigne l'angle que fait le plan défini par le zénith de l'observateur, l'astre observé et le centre de la Terre (verticale de l'astre) avec le plan contenant le zénith de l'observateur, le pôle et le centre de la Terre (méridien du lieu de l'observateur). Dans le plan horizontal, l'azimut forme un arc de cercle, compté de 0° à 360° dans le sens des aiguilles d'une montre en partant du nord.

B

Bâbord : côté gauche du navire pour un observateur situé face à la proue.

Baie : Petite rade.

Balancine : cordage, partant du haut du mat et servant à soutenir l'extrémité libre d'un espar (vergue, corne, tangon...) pour régler son horizontalité.

Balisage : Ensemble des marques qui servent à signaler les dangers ou à faciliter la navigation.

Balise : dès que les navires arrivent en vue des côtes, il convient de les guider jusqu'au port. C'est la mission qui est dévolue au balisage qu'il soit fixe ou flottant. Complément indispensable des phares pour la navigation côtière, il doit permettre aux marins de repérer les chenaux de circulation, mais aussi les nombreux dangers isolés.

Banc : Amas de sable , d'argile ou de vase dans le fond dont la position change avec le temps rendant difficile la navigation.

Bannette : terme familier désignant une couchette du bord.

Banquise : Ensemble des glaces flottantes formées dans les régions polaires par la congélation de l'eau de mer en surface.

Barbotin : Couronne métallique à empreintes permettant d'entraîner la chaîne d'ancre.

Barographe : Baromètre qui enregistre et trace la courbe des pressions atmosphériques..

Baromètre : Instrument de mesure des pressions atmosphériques (il est parfois surnommé le sorcier...).

Barque : Petit bateau sans pont.

Barre : Pièce reliée au gouvernail que l'on manœuvre pour orienter le bateau (elle peut être franche ou à roue).

Barre de flèche : Petite pièce horizontale destinée à écarter les haubans du mât. La taille des mâts des voiliers du Vendée Globe Challenge nécessitent plusieurs "étages de barre de flèche".

Barrer : Se servir de la barre afin d'orienter le bateau.

Barreur : Personne chargée de barrer l'embarcation.

Bassin à flot : bassin ou port qui communique librement avec la mer car son niveau reste à peu près constant grâce à un système d'écluse ou de sas le séparant de la mer. On y évite l'échouage et le réglage des amarres à quai, mais on y subit la contrainte des créneaux d'ouverture et de fermeture des portes (horaires liés à ceux de la marée).

Bastaque : Étui arrière largable et dont la tension est réglable selon l'allure du bateau. Une de chaque côté du mât. Celle qui est située sous le vent est larguée.

Batayole: piquet d'une rambarde, d'un garde-corps.

Batterie : Ensemble des canons d'un navire également accumulateurs électriques (toujours déchargés).

Bauprès ou boute-hors ou bout dehors : mât incliné placé à l'avant du navire..

Bisquine : bateau de pêche typiques de la baie du Mont Saint Michel jusque dans les années 40. Ces bateaux pêchaient aux lignes, mais pour les plus grands, principalement au chalut ou à la drague sur les bancs d'huîtres de la baie, ce qui

impliquait beaucoup de puissance, d'où des surfaces de voiles importantes. Deux répliques existent aujourd'hui : La Cancalaise (1987) et la Granvillaise (1990).

Bitture : disposition donnée à la chaîne de mouillage sur le pont, avant les manœuvres de mouillage.

Bôme : Tube placé horizontalement relié au mât par un vit de mulet. Le bord inférieur de la grand voile (bordure) coulisse dessus et est ainsi maintenue avec rigidité.

Bord : Flancs d'un navire et par extension le navire lui même.

Bordée : distance parcourue par un navire en louvoyant et sans virer de bord. Division de l'équipage pour faire le quart.

Border : action de tendre un cordage ou une voile (inverse de choquer).

Border plat : border au maximum une voile.

Border une voile : raidir une écoute permet de faire gonfler au vent une voile.

Bordure : côté d'une voile reliée à son espar (sur une GV reliée à la bôme).

Bosco : responsable des matelots, maître d'équipage. Dirige les manœuvres en tant que maître de manœuvre.

Bouée : Engin flottant qui peut être fixé au fonds marins afin de servir de repère ou qui peut servir flotteur pour les hommes à la mer

Bouée cardinale : bouée servant à signaler un danger en indiquant sa position par rapport aux quatre points cardinaux.

Bout : Tout cordage embarqué excepté la corde de la cloche du bord.

Bout au vent : Position du bateau face au vent.

Bout-dehors : pièce de mâture pour gréer une voile supplémentaire (bonnette, foc ...).

Boute-hors ou bout dehors ou bauprès : mât incliné placé à l'avant du navire.

Bras de spi : écoute de voile de spi qui se bloque toujours lorsqu'il faut la larguer.

Brasser carré : placer les vergues à angle droit avec l'axe longitudinal du navire.

Brasser : orienter les vergues au moyen des manœuvres appelées bras.

Brasseyage : action de brasser autrement dit d'orienter les vergues sous l'effet des bras.

Brassière : Camisole flottante permettant de maintenir le corps de son propriétaire à la surface de l'eau.

Brigantine : voile aurique hissée sur le mat d'artimon des voiliers grés carrés, et sur tous les mats des goélettes et des cotres anciens. Avec une forme aurique (de trapèze irrégulier), elle est enverguée, en bas, sur la bôme et, en haut, sur la flèche ou corne de brigantine. Le long du mat elle est d'abord lacée puis ensuite tenue par des colliers de mat.

Brise lames : Pièce de bois empêchant les vagues qui roulent sur le pont d'envahir le cockpit.

Bureau du port ou Capitainerie : C'est le territoire du capitaine de port et surtout là où l'on trouve les Avis destiné aux navigateurs, la météo.

C

Cabillot : chevilles en bois ou en métal qui traversent les râteliers et auxquelles on amarre les manœuvres courantes au pied des mâts ou en abord.

Cabotage : navigation à distance limitée des côtes (par opposition à navigation au long cours).

Caillebotis : treillis en bois amovible servant de parquet et laissant écouler l'eau.

Cambuse : soute réservée au stockage des vivres et de l'approvisionnement du bord.

Canal : Fréquence prédéterminée des radio-émetteurs (le canal 16 est le canal de sécurité pour la bande VHF)

Canot : Petite embarcation non pontée.

Cap : Pointe de terre qui s'avance dans la mer mais aussi direction du navire par rapport au Nord.

Cap : direction suivie par un navire.

Cap compas : cap lu sur le compas

Cap de mouton : morceau de bois plat et circulaire percé de trois ou quatre trous dans lesquels passent des rides pour raidir les haubans, galhaubans, etc...

Cap magnétique : cap définit par rapport au nord magnétique de la terre.

Cap vrai : cap tracé sur la carte.

Cape (à la) : un navire est à la cape quand, par gros temps, il réduit sa voilure ou diminue la vitesse de sa machine en gouvernant de façon à faire le moins de route possible et à dériver le plus possible pour éviter les effets de la mer.

Capitainerie ou Bureau du port : C'est le territoire du capitaine de port et surtout là où l'on trouve les Avis destinés aux navigateurs aillant trait à la sécurité de la navigation, la météo et les douches.

Cardinale : balise indiquant un danger par rapport à un point cardinal.

- 2 triangles joints par leur pointes indiquent que la couleur noire occupe le milieu de la balise. (Cardinale Ouest)
- 2 triangles pointes vers le Haut indiquent que la couleur noire occupe le haut de la balise. (Cardinale Nord)
- 2 triangles joints par leur bases indiquent que la couleur noire occupe le haut et le bas de la balise le milieu étant alors jaune. (Cardinale Est)
- 2 triangles pointes vers le bas indiquent que la couleur noire occupe le bas de la balise. (Cardinale Sud).

Le nom d'une marque cardinale indique qu'il convient de passer, par rapport à la marque, dans le cadran qui porte ce nom. En conséquence, la règle est de passer : au nord de la marque nord, à l'est de la marque est, etc ,... Une marque cardinale peut être utilisée :

- pour indiquer que les eaux les plus profondes se trouvent dans le quadrant portant le nom de la marque.
- pour indiquer de quel côté d'un danger se trouvent les eaux saines.
- pour attirer l'attention sur une configuration particulière d'un chenal, telle qu'un coude, une jonction, une bifurcation ou l'extrémité d'un banc.

Carène : partie immergée de la coque d'un navire.

Carré : Pièce intérieure du bateau à vocation fonctionnelle et de détente où l'équipage peut se réunir (cette pièce est le plus souvent carrée).

Catamaran : Navire à deux coques (cette construction privilégie la vitesse et l'habitabilité).

Catégorie de navigation : Classement d'un navire en fonction de sa taille et de son équipement définissant son lieu de navigation.

Chapelle, faire chapelle : se dit d'un navire qui, marchant, sous un vent favorable, vient à masquer par suite, d'une cause quelconque et est obligé de faire le tour pour reprendre les mêmes amures.

Chariot de renvoi d'écoute : Poulie sur rail permettant de manœuvrer les écoutes à distance.

Charnier : Réservoir d'eau douce.

Château : superstructure située au dessus du pont.

Chaumard : pièce de guidage pour les amarres solidement fixées sur le pont dont toutes les parties présentent des arrondis pour éviter d'user ou de couper les filins.

Chenal : itinéraire de circulation des eaux, dans lequel se maintient toujours une certaine profondeur. Un chenal peut être naturel ou artificiel et servir à l'alimentation en eau de plans d'eau situés loin de la mer ou à la circulation des embarcations.

Choquer : action de détendre un cordage ou une voile (inverse de border).

Ciré : Habit enduit d'un produit imperméable permettant de se protéger de la pluie, mais aussi des vagues.

Cloche de mât : Cloche servant à signaler le changement de quart.

Cockpit : Endroit dans lequel s'assoit l'équipage.

Coefficient de marée : chiffre qui caractérise l'amplitude de la marée. C'est le rapport, en un lieu donné, du marnage au marnage moyen en vive eau d'équinoxe. Ce nombre, exprimé en centièmes, est appliqué aux marées des côtes de France. Il permet une prédiction approximative des hauteurs de pleines et basses mers. Sont appelées " marées de vive-eau " celles dont le coefficient est supérieur à 85 et " marées de morte-eau " celles dont le coefficient est inférieur à 55.

Compas : Boussole possédant une alidade matérialisant la ligne de foi (axe du bateau).

Compas à pointe sèche : Instrument formé de deux branches articulées de mêmes longueur, servant à effectuer des relèvements sur la carte.

Compas de relèvement : Instrument de relèvement, formé d'un système de visé associé à une boussole.

Compas de route : Boussole marine.

Coque : Carcasse d'un bateau.

Cotre : voilier à un seul mât gréant une grande voile et deux focs.

Coupée : ouverture pratiquée dans les pavois ou dans le bastingage permettant l'entrée ou la sortie du bord.

Coursive : terme général pour désigner des passages étroits tels que ceux qui peuvent se trouver entre des chambres ou autres distributions du navire.

Crique : Petite baie (mouillage tranquille).

CROSS : Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage. (voir le site Internet). Leur principale mission est la recherche et le sauvetage en mer. Quatre autres missions viennent s'y ajouter :

- Surveillance de la navigation
- Surveillance des pollutions
- Surveillance des pêches maritime
- Diffusion des renseignements de sécurité maritime.

Les CROSS sont placés sous l'autorité du ministre de l'Équipement, des Transports et de la Mer. Au nombre de 5, ils sont dirigés et encadrés par des officiers des Affaires maritimes et « armés » par des personnels de la Marine nationale et de l'Équipement.

Culer : aller en marche arrière.

D

Dame de nage : échancrure ou fourchette métallique placée dans le plat-bord d'un canot servant de support et maintenant l'aviron utilisé pour godiller.

Débarcadère ou Embarcadère : Jetée permettant le chargement/déchargement des marchandises.

Déclinaison magnétique : angle formé par la direction du nord magnétique, et le nord vrai.

Défense : tout corps destiné à amortir les chocs sur les flancs d'un bateau ou à les empêcher.

Déferler : Rouler et se briser violemment, en parlant des vagues, de la mer.

Déhaler : déplacer un navire au moyen de ses amarres.

Démanilleur : instrument servant à serrer ou desserrer une manille.

Démâtage : Action de démâter

Démâter : Enlever ou rompre les mâts (d'un navire). Navire démâté par l'ouragan.

Dépression : Zone de basse pression barométrique générant souvent des vents forts.

Dérabanter : défaire les rabans qui attachent la voile ferlée sur sa vergue pour l'établir.

Dérive : Aileron ou planche situé sous le navire dans l'axe de la ligne de foi servant à empêcher le bateau d'avancer en crabe par rapport à l'eau.

Dérive : différence entre le cap vrai du bâtiment et sa route vraie sous l'effet du vent de la mer et du courant.

Dériver : Se déplacer en crabe sous l'action du vent ou du courant.

Désarmé : un navire est désarmé lorsqu'il est amarré dans un port sans équipage et qu'il n'y a, en général, que des gardiens à bord.

Dessaler : Remplir le bateau d'eau... salée.

Détroit : Bras de mer resserré entre deux terres.

Dormant : partie située entre un point fixe et la poulie d'un palan. En opposition avec le "courant" : partie sur laquelle on hale. Le gréement dormant est celui qui maintient la mâture (haubans, étais...).

Drisse (point de) : Extrémité d'une voile où l'on fixe les drisses.

Drisse : Cordage servant à hisser voiles, vergues ou pavillons.

Drosse de barre à roue : Câble transmettant les mouvements de la barre au gouvernail.

Dumont d'Urville (Jules) : Il découvre en 1840, la Terre Adélie - ainsi nommée en l'honneur de sa femme

Dunette ou Gaillard d'arrière : Superstructure situé sur l'arrière du pont où sont situés poste de commandement et barre.

E

Échelle de Beaufort : échelle anémométrique créée en 1806 par l'amiral anglais du même nom. Elle exprime la force du vent à une hauteur de 10 m au-dessus d'un terrain plat et découvert quantifiée en degrés Beaufort sur une échelle comportant les 12 degrés.

Écoute : manœuvre courante servant à orienter et à régler les voiles par rapport au vent. Elles sont "frappées" (fixées) à l'angle inférieur libre des voiles (point d'écoute) et permettent le réglage selon la direction du vent. Plus on s'écarte du vent, plus on "choque" ("lâcher") l'écoute, plus on s'en approche, plus on "borde" (serrer) l'écoute.

Ecubier : conduit disposé à travers la coque pour le passage d'une chaîne d'ancre, d'une aussière.

Écume : Mousse blanchâtre à la surface de la mer due à l'agitation des vagues.

Elingue : filin, câble ou chaîne passé autour d'un objet afin de le hisser.

Embarcadère ou Débarcadère : Jetée permettant le chargement/déchargement des marchandises.

Embouchure : Entrée d'un fleuve dans la mer.

Embrun : Fines gouttelettes d'eau de mer pulvérisées dans l'atmosphère sous l'action du vent qui écrête les vagues en pleine mer, ou du déferlement de celles-ci à l'approche des côtes. poudrin (langage des marins).

Empanner : Action consistant à faire passer la bôme (pièce de bois) d'un bord à l'autre lors d'un virement de bord vent arrière. Un empannage involontaire peut avoir des conséquences très graves pour le gréement, la bôme pouvant venir heurter à grande vitesse haubans et bastaques.

Encalminé : voilier encalminé : quand il est dans le calme ou dans un vent si faible qu'il ne peut gouverner.

Enfléchure : échelon disposé horizontalement entre les haubans, pour permettre de monter dans la mâture.

Engin de sauvetage : Canot (de nos jours gonflable) permettant de trouver refuge lors d'un naufrage.

Entrée maritime : on appelle entrée maritime l'arrivée sur la côte, dans les basses couches, d'air marin. Cet air est donc humide et cela peut générer des Stratus, du brouillard ou de la brume. cela peut également provoquer des développements convectifs, par suite de l'apport d'humidité en basse couche.

Envoyer : Hisser une voile ou un pavillon également demande d'exécution d'un commandement de navigation.

Équateur : Grand cercle imaginaire de la Terre, perpendiculaire à la ligne des pôles qui divise le globe en deux hémisphères, Nord et Sud. Sa longueur est d'environ 40075 km. C'est à partir de cette ligne que l'on calcule la latitude en degrés vers le nord ou vers le sud.

Équipage : Ensemble des personnes prenant part aux manœuvres sur un navire et équivalent de la patrouille chez les scouts marins.

Équipier : Personne faisant partie de l'équipage et donc prenant part aux manœuvres.

Espar : Longue pièce de bois, de métal ou de plastique, servant au gréement d'un bateau (un espar peut désigner un mât, une bôme, un tangon, etc.).

Estime : Estimation de la position du navire grâce à son point de départ , sa vitesse , son cap...

Estran : bande côtière comprise entre les niveaux atteints par les plus hautes mers et les plus basses mers, alternativement émergée et submergée, il est limité par la laisse de pleine mer et la laisse de basse mer.

Établir : Hisser et régler une voile.

Étai : câble d'acier qui maintient le mât du bateau par le travers.

Étale de marée : intervalle de temps pendant lequel le niveau de la mer reste sensiblement stationnaire, on parle, selon le cas, d'étales de basse mer et d'étales de pleine mer.

Étambot : Prolongement de la quille jusqu'au safran pour le soutenir.

Étambrai : Ouverture dans le pont des navires pour laisser passer les mâts.

Étarquer : Tendre au maximum un bout ou une voile.

Étrave : Pièce formant l'avant de la coque du navire.

Évitage : zone autour de l'ancre, nécessaire pour éviter.

Éviter : au mouillage, manière dont le bateau cherche le lit du vent en tournant autour de son ancre.

Extrados : Côté sous le vent d'une voile.

F

Fanal : Lampe portative pouvant être vue sur tout l'horizon.

Faseyer : une voile faseye, quand trop près du vent, elle se secoue.

Faux-pont : pont intermédiaire situé sous le pont principal.

Ferler une voile carrée : relever par plis sur la vergue une voile carguée et la fixer au moyen de rabans dits de ferlage qui entourent la voile et la vergue.

Feu : Phare ou lumière servant à orienter les navires de nuit ou lampes servant à signaler la position d'une embarcation.

Feu de pont : Éclairage dirigé vers le pont.

Figure de proue : sculpture à l'avant du navire, sous le beaupré.

Flamme : pavillon triangulaire utilisé pour les substituts du code international des signaux ou pour différencier les unités SUF.

Flot ou Flux : marée montante.

Flottaison : Endroit de la carène que la surface de l'eau atteint lorsque le bateau est chargé.

Flotte : Ensemble de bateaux naviguant de concert ou bien liquide qui compose la mer.

Foc : Voile d'avant de forme triangulaire et de taille moyenne.

Fosse océanique : Dépression du fond de l'océan, de très grande profondeur, étroite et allongée. La fosse des Mariannes et la fosse des Philippines, dans le Pacifique, ont plus de 11000 mètres de profondeur.

Fraîchir : se dit du vent qui augmente d'intensité

Frapper : Attacher un bout sur un taquet , une bite d'amarrage etc...

G

G.P.S. : (sigle de Global Positioning System) Système de positionnement par satellites utilisable en tout point du globe et permettant de se positionner précisément sur la Terre.

G.P.S : instrument de positionnement du navire par satellite.

Gaillard d'arrière ou Dunette : Superstructure situé sur l'arrière du pont où sont situés poste de commandement et barre.

Galhaubans : câble soutenant latéralement les éléments supérieurs d'un mât.

Galipot : initialement résine de pin servant d'enduit, remplacée par une sorte de peinture goudronnée.

Garcette : petit cordage servant à serrer la voile sur la bôme.

Genaker : Voile triangulaire, montée à l'avant.

Génois : Voile d'avant de surface importante.

Gîte : Inclinaison d'un navire en raison de l'action du vent dans ses voiles ou des poids embarqués à bord..

Glène : cordage lové.

Goélette : Bâtiment à deux mâts dont l'avant plus petit.

Goémon : Varech utilisé pour faire de l'engrais.

Golfe : Partie de mer qui s'enfonce dans les terres.

Gouvernail : Appareillage servant à la manœuvre et à la conduite des navires.

Grain : En météorologie marine, phénomène atmosphérique caractérisé par une brusque variation de la vitesse et de la direction du vent, souvent accompagné d'averses ou d'orages.

Grand voile : Voile principale du grand mât.

Gréement : Ensemble des moyens de propulsion d'un voilier : mâture, voilure, accastillage.

Gréement courant : Ensembles des manœuvres servant à orienter les voiles.

Gréement dormant : Ensembles des manœuvres fixes servant à maintenir les différents espars.

Greenwich : Ville près de Londres par laquelle passe le méridien de référence.

C'est à partir de cette ligne que l'on calcule la longitude en degrés vers l'Ouest ou vers l'Est.

Gréer : Garnir un navire de son type de gréement.

Growlers : Morceaux de glace détachés des icebergs.

Guindant : Bordure d'une voile qui se fixe au mât (grand-voile) ou à l'étai (foc). (par opposition au battant d'une voile : sa longueur).

Guindeau : treuil servant à relever les ancres.

H

H.B. : Abréviation de Hors-bord.

Hale-bas : petit cordage frappé au point de drisse des voiles enverguées sur des drailles et qui sert à les amener.

Hauban : câble permettant de maintenir le mât vertical.

Hauts (les) : Tout se qui est situé au dessus du pont.

Hauturier : Qui est en haute mer (hors de vue des côtes).

Heure TU : Temps universel aligné sur le méridien de Greenwich.

Hisser : Faire monter une voile ou un pavillon dans la mâture.

Hisser à la volée : Hisser sans utiliser de winch.

Hors bord : Moteur situé en dehors du bord.

Houle : Mouvement ondulatoire de la mer formé par une succession de vagues qui ne déferlent pas.

Hune : Plate-forme de forme rectangulaire, arrondie sur l'avant, placée à la jonction de deux mâts superposés et fixée sur les élongis et les barres traversières. Les élongis délimitent de chaque côté un trou appelé, trou du chat ou chatière, pour le passage des haubans. On distingue la grand-hune, la hune de misaine, la hune d'artimon. La hune permet d'accrocher les haubans des mâts supérieurs.

I

IAS : système d'identification des navires.

Iceberg : (mot d'origine norvégienne signifiant : «montagne de glace»). Énorme bloc de glace détaché d'un glacier et flottant sur la mer. Ils peuvent être très épais (plusieurs centaines de mètres). Les plus grands icebergs viennent de l'Antarctique. La partie émergée représente en moyenne 15% de la masse.

Ile : Espace de terre entouré d'eau de tout côtés.

Immatriculation : Numéro d'enregistrement auprès du bureau des affaires maritimes obligatoire pour les navires possédant un acte de francisation.

Instructions nautiques : Ensemble de livres édité par le SHOM décrivant les renseignements utiles à la sécurité avec courants , marées , balisage et la description des ports ou abris.

J

Jetée : Amas de pierres alignées en longueur destiné à protéger un abri des vagues.

Jusant ou Reflux : Marée descendante.

K

Ketch : Voilier aurique portant deux mâts, celui d'avant étant plus haut que celui de l'arrière (l'Artimon). Si le mât arrière est situé en arrière de la barre, c'est un "Yawl".

L

Laize : chacune des bandes de toile dont est faite une voile.

Lamanage : amarrage du navire.

Lame : Vague forte et élevée ou succession de plusieurs vagues. (Les lames qui caractérisent la houle sont générées par le vent, tandis que les lames de fond sont dues à des phénomènes sous-marins.)

Latitude : Angle correspondant à la distance d'un lieu à l'équateur mesuré sur le méridien du lieu en degrés.

Latte : Pièce longue étroite et mince que l'on glisse dans les goussets de la chute des voiles pour les rigidifier.

Lest : Matière pesante que l'on charge dans le fond des navires pour les tenir en équilibre.

Lieue marine : = 3 milles = 5.556 mètres = un vingtième du degré terrestre = une lieue géographique.

Ligne de flottaison : Ligne matérialisant l'endroit de la carène que la surface de l'eau atteint lorsque le bateau est chargé.

Lisse : rambarde. Lisse de construction : poutre longitudinale de la coque d'un navire.

Lit du vent : direction d'où souffle le vent. On est dans le lit du vent quand on est face à lui. Appliqué à un voilier, le lit du vent est le secteur dans lequel ses voiles faseyent.

Livre de bord : Livre consignait toutes les informations sur les navigations effectués et les événements du bord. Sa rédaction est assurée par le Patron du bord , le navigateur , le timonier et même le cuistot qui peut y mettre les menus du jour.

Lof (départ au) : Embardée en général involontaire ayant pour conséquence de rapprocher le bateau plus près du vent.

Lofer : Faire venir le bateau plus près du vent.

Long cours : navigation en dehors des zones de cabotage. Le navire long courrier (cargo ou paquebot) est affecté à ce type de navigation.

Longitude : Arc d'équateur compris entre le méridien du lieu et le méridien de Greenwich.

Longueur à la flottaison : Longueur du bateau mesurée au niveau de la ligne de flottaison.

Longueur hors tout : Longueur totale du bateau incluant le bout-hors.

Louvoyer : courir des bordées successives en présentant au vent tantôt un côté du navire tantôt l'autre.

Lover : Enrouler un cordage sur lui même.

M

Main courante : barre en métal, ou pièces de bois mince, placées de chaque côté des échelles de dunette, de roof-passerelle, de gaillard, etc... pour servir de rampe.

Maître-bau : désigne la plus grande largeur du navire.

Manille : anneau ouvert en métal, ayant en général la forme d'un U, fermée par une vis. Servant à réunir deux éléments. (chaînes, bouts, etc..).

Manœuvre : Cordage servant à manœuvrer le navire.

Manque à virer : résultat d'un virement de bord raté. Le voilier se retrouve dans le lit du vent, immobilisé ou dérivant, sans parvenir à repartir sur la nouvelle amure.

Marais salants : Petit bassin peu profond où l'on recueille le sel.

Marée : Mouvements cycliques de la mer .

Margouillet : anneau de bois qui sert à la conduite d'un cordage.

Marine : Art de la navigation sur mer , mais également service des marins ou administration de la mer.

Marnage : différence d'eau entre la basse et la pleine mer.

Martingale : hauban simple ou système de haubanage installé sous le bout-dehors.

Mât : Pièce de bois ou de métal, dressée verticalement sur le pont d'un navire et soutenue par des haubans. On y fixe les voiles.

Mât d'artimon : mât le plus en arrière d'un voilier qui en comporte deux ou davantage. Son rôle principal est de porter une ou plusieurs voiles permettant au navire de lofer, c'est à dire de remonter au vent.

Mât de pavillon ou Mât de signaux : Mât permettant de hisser les pavillons code international.

Méridien : Cercle imaginaire à la surface de la terre qui passe par les deux pôles.

Météores : Phénomènes se passant dans l'atmosphère. En météo , il s'agit donc de la pluie , des éclairs , de la neige des arcs en ciel etc...

Mile : Mesure de distance anglo-saxonne équivalent à 1609 mètres.

Mille marin : Il vaut 1.852 mètres, soit la longueur moyenne d'une minute d'arc de grand cercle terrestre à n'importe quelle minute de latitude représentée par un méridien sur la carte marine. Le degré de latitude vaut donc 60 milles.

Minute : Angle égal à un soixantième de degré.

Misaine : mât situé en avant du grand mât si celui-ci est plus petit.

Monocoque : Bateau ne possédant qu'une seule coque.

Morte Eau (M.E) : Périodes durant lesquelles les marées ont une petite amplitude.

Mouillage : Endroit permettant d'ancrer les bateaux.

Mouillage : manœuvre pour jeter l'ancre.

Mouiller : Jeter l'ancre au fond.

Moussaillon : Nom amical donné aux petits mousses.

Mousse : Première étape de la progression marine d'un scout marin (les autres sont : marin , pilotin , patron d'embarcation et patron de flottille).

Mouton : (mer) Vaguelette dont la crête est formée d'écume.

Mouton : (météo) Petit nuage blanc, d'aspect floconneux.

N

Nautique : Qui appartient à la navigation ou bien abréviation de mille nautique terme le plus souvent utilisé en aviation.

Navigation hauturière : navigation en haute mer, perdant de vue la côte = navigation au long-cours.

Nébulosité : Attribut de l'obscurité du ciel.

Nœud marin : Unité de vitesse valant 1 mille marin à l'heure soit 1852 m/h. Un bateau allant à la vitesse de 10 nœuds avance donc à presque 19 km/h.

Nord magnétique : Nord indiqué par la rose du compas.

Nord vrai : Nord géographique tel qu'inscrit sur les cartes marines.

O

Oeuvres mortes : partie émergée de la coque.

Oeuvres vives : partie immergée de la coque.

P

Paludier : Personne qui travaille dans les marais salants.

Paquet de mer : grosse vague qui se brise sur le bateau et le submerge.

Parallèle : Cercle parallèle à l'équateur.

Pare-battage : objet empêchant la coque de cogner contre le quai ou un autre bateau. (aussi dit défense).

Parer : Éviter un obstacle ou préparer un commandement de navigation.

Passavant : chacune des deux parties latérales du pont qui permettent de passer en abord, des deux cotés d'une superstructure, d'une écouteille, d'un cockpit.

Patte d'oie : Ensemble de cordages réunis en étoile.

Pavillon : Étendard à hisser dans la mâture ou à fixer sur son espar servant soit pour signaler sa nationalité soit pour communiquer grâce à l'alphabet international des signaux.

Pavois : Ensemble des pavillons d'un navire disposés dans un ordre précis pour honorer un évènement.

Perdants (les) : Marée descendante.

Permis Hauturier : Permis de navigation permettant la conduite de navires à moteurs en tout point du globe.

Pertuis : Détroit.

Perturbation : Ensemble de fronts associés à une dépression.

Peser : Mettre du poids sur un cordage.

Pétole : absence de vent.

Phare : Île située près d'Alexandrie où Ptolémée avait fait construire une tour de marbre blanc destinée à surveiller les vaisseaux à 100 milles à la ronde et plus communément il s'agit d'une tour surmontée d'un fanal permettant de guider les navires.

Phare : ensemble des voiles d'un mât.

Pied de pilote : Marge de sécurité que le pilote ajoute aux calculs de marée pour être sûr de ne pas s'échouer.

Pilot charts : Livres consignants les informations utiles à la navigation en fonction des mois de l'année (courants , vents dominants présence d'orages etc...).

Pilote : Homme de barre.

Pilote automatique : dispositif gyroscopique agissant sur les gouvernes et corrigeant automatiquement les changements de cap du navire.

Plancton : Ensemble des organismes aquatiques animaux et végétaux qui flottent dans les masses d'eau et sont entraînés par les courants.

Pleine Mer (P.M) : Niveau de la mer après le flot et avant le jusant.

Point (faire le) : Tracer sur la carte un point représentant la position du navire à un moment donné.

Point de drisse : Extrémité d'une voile où l'on fixe les drisses.

Point d'écoute : Extrémité d'une voile où l'on fixe les écoutes.

Pomme de touline : nœud marin servant de lest pour lancer une amarre sur le quai.

Pont : Plancher couvrant dessus des embarcations.

Port : Abri aménagé par l'homme pour mettre en sécurité les navires.

Portant : Ensemble des allures où le vent vient de l'arrière du bateau.

Porte-voix : Instrument permettant de diriger les sons afin de se faire entendre à distance.

Position : Coordonnées géographiques d'un bateau exprimées en latitude et longitude.

Poste d'équipage : Fonction donnée à un scout-marin afin d'assurer le bon fonctionnement du bord.

Pot au noir : Zone de basse pression, s'étendant en bande le long de l'équateur. Ciel couvert, pluies torrentielles, orages, mais peu de vents ; le baromètre y varie peu. Les navires à voiles y étaient souvent immobilisés pendant de longues périodes...

Poulie : Roue creusée en gorge sur sa circonférence afin d'orienter le passage des bouts en limitant les frictions.

Poupe : Partie arrière d'un navire.

Prendre un ris : Réduire la surface de la grand'voile en la descendant et en arrimant à la bôme sa bordure.

Presqu'île : Portion de terre entourée d'eau à l'exception d'un côté relié au continent.

Propulsion mixte : Navire qui utilise son moteur en même temps que ses voiles.

Proue : Partie avant d'un navire.

Q

Quarantièmes rugissants : Vents froids, violents, en toutes saisons dans les mers australes.

Quart : Période de 6 heures consécutives durant laquelle une partie de l'équipage est en service ; cette durée peut varier en fonction du nombre d'équipiers et du programme de navigation

Quart : durée de quatre heures pendant laquelle

Quête : inclinaison vers l'arrière d'un mât par rapport à la verticale.

Quille : Pièce qui va de la proue à la poupe du navire ou par extension bulbe lesté situé sous la coque destiné à stabiliser le bord.

R

Raban : cordage ou tissu pour maintenir la voile repliée pour éviter qu'elle ne se déploie.

Rabanter une voile : la relever pli par pli sur la vergue et l'entourer, ainsi que la vergue, avec les rabans.

Racage : le racage est destiné à empêcher le raguage

Radars : Instrument de mesure permettant de détecter les obstacles à la navigation (bateaux , côtes , bouées etc...).

Rade (être en) : Être bloqué ou être en panne.

Rade : Bassin ayant une issue vers la mer dans laquelle les navires peuvent trouver refuge.

Rafale : Renforcement brutal du vent.

Raguage : usure par frottement.

Raidir : Tendre un cordage.

Ralingue : cordage cousu sur les côtés d'une voile pour la renforcer.

Réa : Roue à gorge d'une poulie.

Récif : Chaîne de rochers à fleur d'eau.

Reflux ou Jusant : marée descendante.

Refuser : Le vent refuse lorsque sa direction vient plus de l'avant. Contraire : adonner.

Régate : Course de bateaux.

Règle de Cras : la règle Cras sert à tracer une route sur une carte marine.

Relèvement : détermination de la direction de points connus (cap, amer, phare etc...) pour connaître la position d'un navire.

Reprendre : raidir davantage. Reprendre une écoute, une amarre, une drisse, une voile, c'est leur donner davantage de tension, c'est-à-dire les border ou les étarquer davantage.

Ris : bande horizontale dans une voile le long de laquelle on replie une partie de celle-ci pour en diminuer la surface; la partie repliée est nouée à l'aide de garcettes.

Risée : petite brise subite et passagère.

Rocambeau : anneau métallique coulissant le long d'un espar (mât ou bout-dehors). Le rocambeau est muni d'un croc ou d'un oeil qui servira de point d'amure ou de drisse pour une voile.

Rose des vents : Dessin collé sur le cadran des compas marqué de 32 divisions angulaires.

Rouleau : lame qui se brise en roulant sur elle-même.

Roulis : balancement qui prend le navire dans le sens transversal.

S

S.H.O.M. : Service Hydrographique et Océanographique de la Marine.

Sabord : Ouverture pratiquée dans le bordé d'un navire afin de permettre le passage des marchandises ou des boulets de canons sur les bâtiments de guerre.

Saborder : Percer le bordé d'un navire au dessous de ses sabs.

Safran : Pièce de bois qui trempe dans l'eau et sert à diriger le bateau.

Safran : surface du gouvernail sur laquelle s'exerce la pression de l'eau pour orienter le navire.

Sémaphore : Bâtiment doté d'un système optique permettant de communiquer des informations ayant trait à la navigation aux navires en vis.

Sextant : instrument d'optique servant à mesurer la hauteur des astres au dessus de l'horizon.

Sillage : trace qu'un navire laisse derrière lui à la surface de la mer

Skipper : Commandant d'un bateau à voile de course.

Sloop : Voilier à un seul mât.

SNSM : Société Nationale de Sauvetage en Mer.

Solent : voile triangulaire, montée à l'avant.

Sonde : Hauteur exprimée en mètres par rapport au zéro hydrographique.

Sondeur : Instrument qui mesure la profondeur d'eau. Les sondeurs graphiques plus perfectionnés indiquent aussi la nature du fond et peuvent même repérer les poissons.

Sous le vent : se diriger vers un endroit où le vent souffle.

Sous-marin : Navire construit pour naviguer sous l'eau.

Spardeck : pont léger au dessus du pont principal.

Speedomètre : instrument qui mesure la vitesse d'un bateau sur l'eau.

Spi : Abréviation de spinnaker.

Spinnaker : Grande voile triangulaire très creuse, montée à l'avant et destinée à assurer aux yachts une vitesse maximale par vent arrière ou grand large.

Surbau : rebord vertical protecteur détournant un écoulement d'eau. Par exemple pour protéger un hublot, un capot ou la descente.

Suroît : prononciation maritime de Sud-Ouest. Le suroît est l'appellation du vent venant du Sud-Ouest. C'est un vent pluvieux, accompagné généralement d'une faible visibilité, d'où son emploi dans l'expression: repérer dans un suroît brumeux. Suroît est également le nom de la coiffure de mer en toile cirée ou goudronnée, destinée à protéger la tête de la pluie et des embruns (qu'amène souvent le vent de suroît)

Surtoiler : porter trop de toile par rapport au vent qui souffle.

T

Table à cartes : Table servant au rangement des cartes et à la navigation. C'est l'endroit où le chef de bord étudie les cartes.

Tangon : Long espar, placé en dehors du navire, perpendiculairement à la coque. Il sert à amarrer les embarcations et à les tenir débordées.

Taquet : pièce d'accastillage servant à fixer un cordage ou une amarre.

Tempête : Phénomène météo caractérisé par des vents de plus de force 10 Beaufort.

Timonier : Marins chargés de l'organisation de la passerelle, de la tenue à jour de la documentation nautique, des transmissions visuelles (scott, pavillons) et phoniques.

Tirant d'eau (ou calaison) : distance verticale qui sépare la ligne de flottaison au point le plus bas du bateau, le niveau inférieur de la quille.

Tirer des bords : avancer en zigzags en virant de bord souvent, en se retrouvant alternativement tribord puis bâbord amures. On tire des bords de près pour remonter contre le vent (voir louvoyer), mais parfois aussi aux allures portantes, on tire des bords de large, lorsque le vent est plein arrière.

Toile : Tout ce qui est voile à bord d'un navire.

Tonnage : capacité cubique d'un navire ou de l'un de ses compartiments exprimée en tonneaux. Le tonneau est égal à cent pieds cubes anglais ou à 2.83 mètres cubes (c'est le tonneau de jauge); Le tonnage exprime toujours un volume.

Tourmentin : Petite voile d'avant servant en cas de coup de vent.

Transat : Abréviation de transatlantique. Course dont le parcours traverse l'Atlantique.

Travers : Allure à laquelle le vent arrive à 90° de la ligne de foi du bateau.

Tribord : côté droit du navire pour un observateur situé face à la proue.

Trimaran : Bateau possédant trois coques.

Trinquette : voile d'avant établie sur un bas-étai, derrière le foc. La trinquette est la voile d'avant amurée le plus près du mât, s'il y a plusieurs focs.

Trois-mâts : Navire possédant trois mâts.

V

V.H.F. : Abréviation de Very High Frequency (très haute fréquence) et par extension radio-émetteur réservé aux applications maritimes. Sa portée est limitée à environ 40 milles , il permet des liaisons avec le réseau téléphonique par l'intermédiaire d'un opérateur ou par système automatique pour certain appareils et un brevet est obligatoire pour pouvoir s'en servir.

Varech : Algues (Fucus) et zostères déposés par la mer sur les rives et utilisés dans certaines régions côtières comme engrais.

VE ou Vives Eaux (marées de) : Marées dont le coefficient est supérieur à 70. Ces marées sont donc de grande amplitude , elles descendent et montent beaucoup.

Vent : Déplacement du vent dans une direction déterminée.

Vent apparent : résultante du vent vrai et du vent dû au déplacement du bateau.

Vent arrière : allure où le bateau reçoit le vent de son arrière.

Vent de nordet : vent de nord est 45°

Vent de noroît : vent de nord ouest 315°

Vent de suet : vent de sud est 135°

Vent de suroît : vent de sud ouest 225°

Vent debout : Allure pour laquelle le vent arrive face au bateau (il n'est pas alors possible d'avancer grâce aux voiles).

Vent debout : situation d'un voilier qui reçoit le vent de face.

Vent réel : vent qui souffle réellement sur le plan d'eau. Il ne tient pas compte de la vitesse du bateau.

Vent vrai : vent ressenti par un observateur sur un bateau à l'ancre ou à terre.

Veste de quart : Vêtement imperméable doté d'une réserve de flottabilité servant à assurer les quarts au sec (enfin presque...).

Vigie : Équipier chargé de la surveillance du plan d'eau. Elle signale principalement les unités ou les balises sous le vent qui cachées par les voiles ne sont pas vues du barreur.

Virer : Changer d'amure.

Virer lof pour lof : Changer d'amure en passant par le vent arrière.

Virer vent debout : Changer d'amure en passant par le vent debout.

Visu : Abréviation de visuellement repéré.

Vit de mulet : Ferrure permettant l'articulation entre la bôme et le mât.

Vives Eaux (V.E) (marées de) : Marées dont le coefficient est supérieur à 70. Ces marées sont donc de grande amplitude , elles descendent et montent beaucoup.

Voile : Tissu permettant d'utiliser la force du vent pour avancer et par extension sport pratiqué sur les bateaux à voiles.

W

Winch : Appareil en forme de petit treuil et actionné grâce à une manivelle. Il permet de démultiplier les forces lors d'un réglage des écoutes ou pour hisser une voile.

Mille millions
de mille sabords

Mille milliards
de mille sabords

Mille millions
de mille milliards
de mille sabords

Mille millions
de mille milliards
de mille sabords
de tonnerre de Brest

Flibustier(s)

Frère(s)
de la côte

Forban(s)

Naufrageur(s)

Garde-côte
à la mie de pain

Amiral
de bateau-lavoir

Flibustier(s)
de carnaval

Marin(s)
d'eau douce

Pirate(s)
d'eau douce

Vingt
mille sabords

Mille millions
de mille sabords

Mille milliards
de mille sabords

Mille millions
de mille milliards
de mille sabords

Mille millions
de mille milliards
de mille sabords
de tonnerre de Brest

Flibustier(s)

Frère(s)
de la côte

Forban(s)

Naufrageur(s)

Garde-côte
à la mie de pain

Amiral
de bateau-lavoir

Flibustier(s)
de carnaval

Marin(s)
d'eau douce

Pirate(s)
d'eau douce

Vingt
mille sabords